



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.1/2000/30
25 juillet 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail de la sécurité de la circulation

Trente-cinquième session (3-6 octobre 2000)

(point 5 de l'ordre du jour)

**ÉVALUATION DE LA TROISIÈME SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
DANS LA RÉGION DE LA CEE**

Note du secrétariat

Les informations communiquées ci-après ont été reçues des gouvernements dans le cadre de l'évaluation de la troisième Semaine de la sécurité routière dans la région de la CEE.

* * *

AZERBAÏDJAN

Par sa décision No 9-99/1 du 23 décembre 1999, la Commission de la sécurité routière du Conseil des Ministres de la République azerbaïdjanaise a décrété que la troisième Semaine de la sécurité routière serait observée dans le pays. Les autorités municipales et d'arrondissement, le Ministère de l'intérieur et tous les autres ministères et organismes concernés ont donc été invités à prendre un ensemble de mesures destinées à intensifier les efforts entrepris pour protéger la vie et la santé des catégories les plus vulnérables d'utilisateurs de la route.

Chaque organisme et autorité de l'État (au niveau des villes, des arrondissements et des villages) a élaboré et mis en œuvre les mesures nécessaires au déroulement de la troisième Semaine de la sécurité routière. La signification de cette manifestation a été expliquée à l'avance par des articles de presse et des messages diffusés à la radio et à la télévision.

GE.00-22703 (F)

L'emblème national de la semaine de la sécurité routière a été diffusé dans l'ensemble des villes et arrondissements du pays. Le Ministère de l'intérieur a remplacé et modernisé les signaux, marques routières, feux de circulation et passages pour piétons. Des patrouilles de la police de la route ont été postées sur les places et devant les entrées de stations de métro.

Durant la Semaine de la sécurité routière, pour donner suite au slogan "partenaires dans la rue, sécurité accrue", les motocyclistes étaient invités à rouler avec leurs feux de croisement allumés. Une carte postale portant l'emblème de la Semaine de la sécurité routière et un extrait du chapitre du Code de la route consacré aux piétons a été distribuée aux habitants de Bakou, Soumgait et Mingechaour.

La compagnie BP Amoco a participé à l'organisation d'un concours de dessin sur le thème "trois signaux magiques", réservé aux artistes de rue d'âge scolaire. Les stations-service BP de Bakou ont distribué des brochures et des badges sur le thème de la sécurité des enfants piétons. Des affiches et des panneaux publicitaires invitant les parents à tenir la main de leur enfant pour traverser la rue ont été disposés devant certaines écoles de Bakou. Les emplacements publicitaires des abris d'autobus ont été recouverts d'affiches en couleurs rappelant aux motocyclistes de faire attention aux piétons.

Des représentants de la police de la route se sont rendus dans les établissements d'enseignement supérieur de Bakou pour y rencontrer les étudiants. La surveillance des passages à niveau a été renforcée, et des employés des chemins de fer ont enseigné aux piétons et aux motocyclistes comment se bien comporter. À chaque arrêt, les conducteurs d'autobus ont fait une annonce à propos de la Semaine de la sécurité routière et ont invité les usagers à faire attention en traversant les rues.

Durant toute la Semaine, la télévision publique a diffusé un cours d'apprentissage du Code de la route faisant intervenir des élèves des écoles secondaires de l'arrondissement Sabailsky de Bakou. Par ailleurs des élèves de l'école No 36 de l'arrondissement Narimanov ont montré aux enfants comment traverser la rue, sur un site spécialement aménagé. Les participants les plus enthousiastes se sont vus récompensés par des cadeaux très convoités.

Des membres de la Commission de la sécurité routière du Conseil des Ministres ont supervisé les activités organisées durant cette Semaine dans 31 villes d'Azerbaïdjan. Le dernier jour, des rallyes automobiles ont été organisés à Bakou, et les vainqueurs ont reçu un trophée, des certificats et des brochures correspondant au thème de la Semaine.

Les diverses activités menées au cours de la semaine ont été commentées à la télévision nationale par M. R. Zeynalov, Vice-Président de la Commission de la sécurité routière du Conseil des Ministres.

Pendant la Semaine de la sécurité routière, le nombre d'accidents de la circulation en Azerbaïdjan a diminué de moitié par rapport à une semaine ordinaire. Le nombre de décès a été divisé par huit et le nombre de blessés par trois. Seuls 19 accidents (ayant fait 1 mort et 20 blessés) ont été signalés durant la Semaine de la sécurité routière en Azerbaïdjan.

BULGARIE

Sur décision du Conseil des Ministres de la République de Bulgarie, de nombreuses activités ont été organisées dans le pays à l'occasion de la troisième Semaine de la sécurité routière. Faute de ressources budgétaires suffisantes, une partie du financement a été assurée par des entreprises privées et des ONG.

Le Ministre des transports et des communications a été désigné parrain de la troisième Semaine de la sécurité routière en Bulgarie, dont il a officiellement déclaré l'ouverture devant les caméras de la télévision nationale. Le Ministre a parlé de l'importance de la sécurité routière et mis l'accent sur les objectifs et le rôle de la troisième Semaine de la sécurité routière en Bulgarie. Il a annoncé que cette manifestation avait les "usagers de la route vulnérables" pour groupe cible commun, le thème commun étant "partenaires dans la rue, sécurité accrue".

Les médias ont relaté les activités menées durant la Semaine en mettant un accent particulier, entre le 1er et le 7 mai, sur les problèmes de sécurité routière, notamment en ce qui concerne les usagers de la route les plus vulnérables.

Des affiches et des stores portant l'emblème et le thème de la Semaine de la sécurité routière ont été installés dans les rues. En outre, des brochures, des articles postaux et autres documents ont été imprimés et diffusés. La brochure éditée par la CEE a été utilisée pour concevoir des publicités.

Durant la semaine, des concours consacrés aux "deux roues" et aux règles de sécurité ont été organisés à l'intention des enfants, de même qu'une table ronde sur la sécurité des usagers de la route vulnérables. Des messages publicitaires ont été diffusés à la radio et à la télévision.

Cette manifestation a contribué au développement de l'action des collectivités régionales dans le domaine de la sécurité routière en général, et plus particulièrement au contrôle de l'état des routes, de la signalisation, du marquage, des comportements des usagers, etc.

Certaines des activités organisées dans le cadre de la troisième Semaine de la sécurité routière ont été prolongées jusqu'à la fin du mois de mai. D'autres devraient même se poursuivre jusqu'à la fin de l'année.

LETONIE

En Lettonie, la troisième Semaine de la sécurité routière a été l'occasion de mettre un accent particulier sur les usagers de la route les plus jeunes : des jeux-concours consacrés au Code de la route ont été publiés dans le magazine "Donald Duck", destiné aux enfants d'âge préscolaire. Une campagne d'information sur le Code de la route et les obligations incombant aux cyclistes a été diffusée sur les ondes de "Super FM", station de radio qui s'adresse aux jeunes de 12 à 30 ans. Les grands médias nationaux et régionaux ont expliqué l'objectif et l'importance de la Semaine de la sécurité routière de l'ONU durant les émissions les plus populaires consacrées à l'automobile ("Zèbre", "La roue" (en russe), "En avant" (émission pour enfants), "Lorsque les moteurs tournent" et "Bon voyage").

Un effort particulier a été réalisé en faveur des usagers de la route les plus jeunes, et des séances d'instruction spéciales ont été organisées dans 60 établissements préscolaires et scolaires répartis dans toute la Lettonie. Outre les règles générales de sécurité, les enfants ont été incités à porter des bandes réfléchissantes sur leurs vêtements. Les séances ont été pour eux l'occasion de confectionner eux-mêmes ces bandes en les découpant dans des matériaux réfléchissants de très bonne qualité.

Des séjours de cyclisme et des concours pour jeunes usagers de la route ont été organisés dans tout le pays. Durant la semaine, 1 138 cyclistes et conducteurs de cyclomoteurs (ce qui est un record) ont reçu un permis. La Direction de la sécurité routière a remis des prix spéciaux récompensant les conducteurs les plus polis, en coopération avec la police de la route.

POLOGNE

En Pologne, l'une des principales manifestations organisées dans le cadre de la troisième Semaine de la sécurité routière dans la région de la CEE a été un concours destiné à récompenser les enfants de l'enseignement primaire qui dessineraient les plus belles cartes postales sur le thème de la sécurité routière. La participation a dépassé toutes les attentes : 40 000 cartes postales ont été envoyées, ce qui a considérablement compliqué la tâche du jury. La cérémonie officielle de remise des récompenses a eu lieu le 1er juin, en présence du Premier Ministre polonais. Les réalisations récompensées ont été publiées et une exposition de cartes postales, d'affiches et autres articles a été organisée.

Les collectivités locales ont également organisé des activités et des manifestations en reprenant les thèmes et objets promotionnels conçus au niveau national, tels que des autocollants portant l'inscription "Je ne suis pas votre ennemi sur la route", des prospectus, des dépliants, etc. Un numéro spécial de la revue trimestrielle "Sécurité routière" a été publié par le Centre de sécurité routière de l'Institut du transport routier, qui était aussi l'un des coordonnateurs de cette manifestation.

La télévision a préparé une émission spéciale, qu'elle a diffusée trois fois dans la journée; entre-temps, les téléspectateurs étaient invités à téléphoner sur une ligne spéciale et à participer à un débat qui a duré toute la journée. Le nombre d'appels a, semble-t-il, été plus important que prévu.

Un débat a également été organisé sur Internet : les participants pouvaient dialoguer en ligne avec le Ministre des transports. Ces débats ont été enregistrés et peuvent être consultés, pour analyse. Par ailleurs, la presse nationale en publie des extraits.

L'évaluation préliminaire des résultats de la Semaine de la sécurité routière est très positive. D'autres informations concernant les activités organisées en Pologne seront communiquées ultérieurement.

SLOVAQUIE

La police slovaque a lancé la troisième Semaine de la sécurité routière, qui a eu lieu du 1er au 7 mai. Pour mener à bien les différentes tâches prévues et atteindre les objectifs fixés,

une directive du Chef de la police a été publiée. Aux termes de cette directive, des tâches spécifiques ont été confiées à la Direction de la police de la route et aux directions régionales des forces de police, qui les ont déléguées à leurs subdivisions locales.

Le Service de la police de la route, dont les représentants siègent au Groupe de travail de la sécurité routière de la CEE/ONU et qui, conformément à la loi, est chargé de faire respecter le Code de la route, a été le principal organisateur de cette manifestation.

Outre les policiers, d'autres acteurs (organismes publics, ONG et entreprises privées) ont participé à la mise en œuvre des activités prévues dans le cadre de cette manifestation.

La plupart des organismes publics relevaient de la compétence du Ministère des transports (commissions d'inspection technique), du Ministère de l'éducation (écoles), du Ministère de l'intérieur (police, pompiers), des conseils de district et des municipalités. Les ONG étaient représentées par la Croix-Rouge slovaque et par CESMAD. Des entreprises telles que Matador Puchov (fabricant de pneus), la Compagnie d'assurance slovaque et Slovdekra, ont également joué un rôle très actif dans la mise en œuvre de la campagne.

Une vaste campagne publicitaire en faveur de la troisième Semaine de la sécurité routière a été diffusée par les journaux, les radios et les chaînes de télévision publics et privés. La campagne ayant été menée à tous les niveaux (national, régional et local), l'effort de promotion a été réalisé suivant la même structure.

Quatre-vingt-un articles sont parus dans les journaux et les revues, tandis que les radios et les chaînes de télévision ont respectivement diffusé 24 et 11 émissions (essentiellement régionales et locales) sur le thème de la sécurité routière.

La police de la route a organisé une opération de contrôle au niveau national et 98 autres aux niveaux régional et local. L'objectif principal était de contrôler le comportement des conducteurs à l'égard des usagers de la route les plus vulnérables. Les résultats de ces opérations ont été immédiatement publiés par les médias. L'action de la police de la route était orientée vers la prévention, accompagnée, si nécessaire, de mesures supplémentaires. Au cours de la Semaine, 2 564 infractions au Code de la route et 795 accidents de la circulation (soit 145 de moins qu'au cours de la même période de l'année précédente) ont été signalés. Une vitesse excessive était à l'origine de la majorité de ces infractions et de ces accidents.

Parallèlement à cet effort de prévention, la police de la route a joué un rôle actif dans la campagne de sensibilisation de l'opinion en prenant part à des débats à la radio et à la télévision, et en publiant des articles dans la presse. Elle a également organisé des débats dans les écoles, des concours (circuler en "deux roues" en toute sécurité), des expositions sur le thème de la sécurité routière et des démonstrations d'opérations de secours.

La troisième Semaine de la sécurité routière en Slovaquie a atteint son triple objectif, à savoir la sensibilisation de l'opinion publique, la prévention, et l'amélioration de l'image de la police en tant qu'institution chargée de limiter les effets négatifs de la circulation routière.

SUEDE

Le 1er mai 2000, une nouvelle disposition sur le comportement des conducteurs à l'approche d'un passage pour piétons non surveillé est entrée en vigueur : le conducteur doit impérativement laisser passer les piétons qui traversent ou vont traverser la rue à un passage pour piétons non surveillé.

Une grande campagne a été lancée dès le mois d'avril, avec pour objectif de faire connaître cette nouvelle disposition au public, mais aussi de le sensibiliser à la vulnérabilité des piétons dans la rue. La campagne n'était pas officiellement liée à la troisième Semaine de la sécurité routière, mais leurs objectifs sont similaires. Il est donc utile de souligner que cette campagne a été un succès. Une évaluation réalisée vers la mi-mai a montré que 97 % de la population avait connaissance de cette nouvelle disposition.

UKRAINE

Une première évaluation des mesures prises à l'occasion de la troisième Semaine de la sécurité routière (du 1er au 6 mai 2000) a été réalisée par le Ministère des transports au cours d'une réunion spéciale. D'une manière générale, ces mesures sont apparues comme un succès : il suffit de relever que les entreprises relevant de la compétence du Ministère des transports n'ont signalé aucun accident de la circulation durant cette période. Un compte rendu plus détaillé de ces mesures sera communiqué lorsque les données correspondantes auront été réunies.

Par ailleurs, une Commission de la sécurité des transports, dirigée par le Vice-Ministre des transports, a été créée sous l'égide du Ministère des transports. Elle rend des décisions sur les problèmes relatifs à la sécurité de tous les moyens de transport, y compris ceux dont il est question plus haut.
